

الدورة: العادية	امتحانات البكالوريا الامتحان الجهوي - أحرار -	المملكة المغربية وزارة التربية الوطنية والتعليم العالي وتكوين الأطر والبحث العلمي قطاع التربية الوطنية
مدة الإجازة: ساعة ونصف	المادة : القانون	الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين جهة فاس - بولمان
المعامل : 1	المستوى: الثاني من سلك البكالوريا	
السنة الدراسية: 2009/2008	الشعبة : - علوم اقتصادية - علوم التدبير المحاسبياتي	

Première partie

(5 points)

Ci-après l'extrait d'un contrat de travail que vous devez examiner avant de répondre aux travaux demandés.

Document n° 1 : Extrait d'un contrat de travail

DAKSUD SARL Hay es salam DAKHLA	DAKHLA, le 03/03/2008
Contrat du travail	
Entre la société « DAKSUD, SARL » représentée par son gérant Mr HAMDI Rachid d'une part et Mr DAHI Ighiren d'autre part, il a été convenu et arrêté ce qui suit :	
Article 1 : Engagement Mr DAHI Ighiren est engagé à la date du contrat en qualité de comptable pour une durée illimitée.	
Article 2 : Période d'essai La période d'essai est fixée à un mois. Au cours de cette période chacune des parties peut rompre volontairement le contrat de travail sans préavis ni indemnité.	
Article 3 : Cessation de la relation de travail. La partie qui désire mettre fin au contrat de travail est tenue de respecter un délai de préavis de 2 mois.	
...	
Fait en double exemplaire	
DAKSUD SARL Mr HAMDI Rachid	Mr DADI Ighiren Lu et approuvé

TRAVAIL A FAIRE :

1. Rappeler les conditions de validité du contrat de travail (2 points)
2. Quel est l'intérêt, pour les deux parties du contrat : (2 points)
 - a) de la période d'essai ?
 - b) du délai de préavis ?
3. La clause relative à la cessation de la relation de travail, objet de l'article 3 du contrat ci-dessus prévoit-elle le cas de la rupture ou de la suspension de la relation du travail ? Justifier. (1 point)

الدورة : العادية : 2009/2008	المادة : القانون	أكاديمية فاس
المستوى : الثاني من سلك البكالوريا	الشعبة : - علوم اقتصادية - علوم التدبير المحاسباتي	امتحانات البكالوريا (الامتحان الجهوي) - أحرار

Deuxième partie

(12 points)

Le document n°2 fait état des éléments de la paie, au titre du mois de mai 2009, du salarié Mr DAHI Ighiren, marié, ayant 3 enfants à charge.

Document n° 2 : Eléments de la paie

Eléments de rémunération		Retenues et déductions	
- Salaire de base :	8 000 DH	- CNSS : taux 4,29 % (plafond 6 000 DH)	
- Indemnité de transport justifiée :	500 DH	- CIMR : 3%	
- Prime de responsabilité :	960 DH	- AMO : 2%	
- Allocations familiales :	600 DH	- Frais professionnels : taux 20 % (plafond 2333,33 DH par mois)	
		- Réductions pour charge de famille : 30 DH par personne à charge (limite 6 personnes)	
		- Règlement, par retenue à la source, de la mensualité de remboursement du crédit-logement : 2000 DH dont 750 DH d'intérêt.	
		Le logement étant à usage d'habitation principale mais ne constitue pas, au sens de la loi, un logement social.	

Document n°3 : Barème mensuel de l'IR (à partir du 01/01/2009)

Tranche de revenu en DH	Taux en %	Somme à déduire
0 – 2 333	0	0,00
2 334 – 3 333	12	280,00
3 334 – 4 166	24	680,00
4 167 – 5 000	34	1 096,67
5 001 – 12 500	38	1 296,67
12 501 et plus	40	1 546,67

TRAVAIL A FAIRE :

- Calculer le montant l'IR dû sur le salaire de Mr DAHI Ighiren au titre du mois de mai 2009. Pour cela, compléter le tableau donné en annexe n°1. (8 points)
- En plus des allocations familiales dont bénéficie Mr DAHI Ighiren auprès de la CNSS, citer les autres prestations de court et de long terme auxquelles il a droit auprès de cet organisme. (3 points)
- Calculer, pour le mois de mai, le montant de la cotisation due à la CNSS par l'employeur DAKSUD SARL sur le salaire de Mr DAHI Ighiren pour la couverture des dépenses relatives aux prestations à court et à long terme (1 point)

Troisième partie

(3 points)

TRAVAIL A FAIRE :

- Compléter le tableau donné en annexe n°2.

(3 points)

